

Communiqué

Conformément aux dispositions du Règlement n° 2000-02 du 20 janvier 2000 relatif à l'information à publier par les sociétés dont les valeurs sont cotées en bourse, la Commission d'Organisation et de Surveillance des Opérations de Bourse (COSOB) informe l'ensemble des actionnaires que les états financiers semestriels ont été publiés dans les délais réglementaires par les sociétés « BIOPHARM Spa », « Alliance Assurances Spa », « Crédit Populaire d'Algérie » et « Banque de Développement Local », cotées sur le compartiment principal du marché des titres de capital, ainsi que par la société « Moustachir Spa », cotée sur le compartiment de croissance du même marché.

La société « Arab Leasing Corporation Spa », dont les obligations sont cotées sur le marché des investisseurs professionnels, a également publié ses états financiers dans les délais réglementaires.

Par ailleurs, les sociétés « AOM Invest Spa » et « EGH-Chaîne El Aurassi » ont sollicité et obtenu une prorogation du délai de publication. Elles procéderont à la publication de leurs états financiers respectivement le 31 octobre 2025 et le 30 novembre 2025.

Les états financiers sont consultables sur le site web de la COSOB, à l'adresse suivante : www.cosob.dz

Alger, le 1er octobre 2025

